

## **Le projet de budget de l'Union européenne pour 2009**

Le jeudi 17 juillet 2008, le Conseil de l'Union européenne réunit les ministres en charge du budget afin d'adopter le projet de budget des Communautés européennes pour l'année 2009.

Le projet de budget s'élève à 114,97 milliards d'euros en crédits de paiement (CP : versements d'espèces aux bénéficiaires) et 133,93 milliards d'euros en crédits d'engagement (CE : engagements juridiques permettant d'effectuer les paiements).

Le projet de budget 2009 reflète les priorités de l'Union européenne (croissance et compétitivité, cohésion, solidarité avec les Etats tiers) et celles de la présidence française (énergie/climat, politiques migratoires, adaptation de la PAC dans le cadre du bilan de santé).

**- La priorité est donnée aux politiques pour la croissance durable et l'emploi : au total 60 milliards en CE et 44,5 milliards d'euros en CP seront affectés à la croissance et l'emploi.**

A ce titre, 11,1 milliards d'euros en CE financeront des domaines tels que la recherche, l'innovation, l'éducation, les réseaux de transports, l'énergie, Galileo... Les investissements dans le cadre du 7<sup>ème</sup> Programme cadre de recherche et développement (PCRD) progresseront de 9,8 % afin notamment d'encourager la coopération en matière de recherche en Europe.

Par ailleurs, les crédits relatifs à la politique de cohésion s'élèvent à 48,4 milliards d'euros en CE, ce qui représente une hausse de 2,5% par rapport à 2008, principalement justifiée par l'effort de solidarité fourni en faveur des pays de la convergence, (les États membres ayant adhéré en 2004 et en 2007) ainsi que l'Espagne, la Grèce et le Portugal. En 2009, plus de 50% des crédits de cette politique seront consacrés aux actions structurelles en faveur de ces pays (États membres ayant adhéré en 2004 et en 2007).

**- La rubrique 2 « conservation et gestion des ressources naturelles » est le 2<sup>ème</sup> poste de dépenses de l'UE en CE (57,1 milliards d'euros) mais demeure le plus important en CP (54,3 milliards d'euros).** Cette rubrique comprend les dépenses relatives à la politique agricole commune, les mesures de développement rural, la politique commune de la pêche et des dépenses en faveur de l'environnement.

Les crédits en lien avec les priorités de la présidence française et concernant les politiques de l'énergie et du climat avoisinent respectivement près de 2,3 milliards d'euros et 13 milliards d'euros répartis sur les différentes rubriques du budget européen.

**- La rubrique 3 « Citoyenneté, liberté, sécurité et Justice » s'élève à 1,4 milliards d'euros en CE et 1,2 milliards d'euros en CP.** Les crédits consacrés à l'agence Frontex, en charge de la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures de l'Union sont intégralement préservés, conformément aux priorités définies par la présidence française en matière d'immigration. Les fonds alloués à la solidarité et à la gestion des flux migratoires s'élèvent à 1 207,7 millions d'euros en CP.

**- Un budget de 7,5 milliards d'euros en CE et 7,2 milliards d'euros en CP, sont consacrés à la rubrique 4 (L'union européenne en tant que partenaire mondial) pour faire face aux défis mondiaux qui se posent au-delà des frontières de l'Union**

Afin de pourvoir aux besoins rencontrés pour les actions au Proche-Orient et dans les Balkans, 160 millions d'euros en CE sont mis en réserve, dont 100 millions d'euros pour la Palestine et 60 millions d'euros pour le Kosovo.

**- Les dépenses administratives des institutions présentent une hausse de 3,8 %.**

Elles s'élèvent à 7,5 milliards d'euros en CE et CP, et ce, afin de faire face notamment aux créations de postes liées à l'élargissement de 2007 et à l'augmentation de la charge des pensions (+8 %).